

## Une réussite de plaidoyer

Article écrit par Joséphine Dubois, Secours Catholique-Caritas France, 15 May 2020

### Une réussite de plaidoyer: le Secours Catholique-Caritas France écrit au Président français pour demander une prime de solidarité pour les personnes et les familles en situation de précarité durant le confinement.

En France comme dans de nombreux pays, les longues semaines de confinement ont eu de lourdes conséquences pour les plus vulnérables et notamment les familles les plus modestes. Eux qui ont déjà d'ordinaire des budgets excessivement contraints (d'où notre plaidoyer de longue date pour le relèvement des minima sociaux), sont confrontés en même temps à une diminution des ressources et à une hausse des charges : non accès à la cantine des enfants, hausse de la consommation d'électricité, de gaz, d'eau, de téléphonie....

Le Secours Catholique-Caritas France a lancé dès le début du confinement une opération de grande ampleur visant à distribuer des chèques services aux personnes en difficulté pour leur donner un "coup de pouce" ponctuel et leur permettre d'acheter de la nourriture et des produits d'hygiène. Mais notre action ne saurait remplacer celle des pouvoirs publics. C'est pourquoi il nous a paru nécessaire que le gouvernement débloque une aide exceptionnelle en faveur des personnes et des familles en précarité, d'un montant de 250 euros net par mois et par personne.

Nous avons fait cette demande à plusieurs reprises : par [une lettre de notre présidente au Premier Ministre](#), par l'intermédiaire d'une [tribune publiée dans un grand quotidien](#), et en lien avec nos partenaires associatifs. Voyant que notre demande risquait de disparaître à l'aune des arbitrages ministériels, nous avons lancé un appel au chef de l'Etat (par un [courrier adressé au Président de la République](#) le 6 avril) avec nos partenaires associatifs, ainsi qu'un appel à signatures pour soutenir notre demande.

Une mesure a finalement été votée par notre Assemblée Nationale le 17 avril dernier : les organismes d'aide sociale ont versé le 15 mai, de manière automatique, 150€ par famille allocataire des minima sociaux comme le RSA<sup>i</sup>, auxquels se sont ajoutés 100€ par enfant. Pour les familles bénéficiant seulement des aides au logement, l'aide a été de 100€ par enfant. Cette mesure, dont le coût s'élève à environ 900 millions d'euros, a bénéficié à plus de quatre millions de foyers.

Elle a été complétée début mai par l'annonce de notre Premier Ministre d'une aide de 200€ pour 800 000 jeunes précaires de moins de 25 ans, étudiants modestes et jeunes précaires bénéficiant des aides au logement. Elle sera versée au mois de juin.

La mobilisation du Secours Catholique-Caritas France a été déterminante pour faire avancer cette proposition. Nous avons demandé cette aide dès le début du confinement, nous avons su mobiliser nos partenaires associatifs, trouver des relais politiques et médiatiser le sujet. Enfin, notre appel au chef de l'Etat a démontré notre détermination à élargir la mobilisation sur cet enjeu vital.

Toutefois, nous sommes conscients que cette aide laisse de côté des catégories de personnes en situation de précarité elles aussi touchées par la crise sanitaire : les personnes âgées bénéficiaires du minimum vieillesse, les personnes en situation de handicap et seules, les demandeurs d'asile, les étrangers en situation irrégulière, et les jeunes précaires de moins de 25 ans qui ne bénéficient pas des aides au logement et ne peuvent bénéficier du RSA. Enfin le montant est très insuffisant par rapport à ce que nous avons demandé. Nous poursuivons donc notre plaidoyer auprès du Gouvernement pour demander un relèvement rapide et significatif des minima sociaux, qui ne permettent pas, aujourd'hui, de sortir d'une situation de survie, et un élargissement du RSA aux 18-25 ans.

---

<sup>i</sup> Le RSA est le revenu minimum auquel une personne a droit en France à partir de 25 ans lorsqu'elle ne dispose d'aucun autre revenu. Il s'élève à 564€ par mois pour une personne seule, soit environ la moitié du seuil de pauvreté. Dans les faits, 1/3 des personnes y ayant droit n'y ont pas recours.